

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAISOD

DU MARDI 06 FEVRIER 2018

Présents : MM. BLASER Michel, BERTHOLINO Michèle, NICOT Karelle, DAVID Julien, LACROIX Régis, GIRIE Isabelle, MORNICO Sonia, BONIN Philippe et LACROIX Arnaud

Absente excusée : Mme GRECO Corinne

Secrétaire de séance : M. LACROIX Régis

Début de la séance : 20h30

ORDRE DU JOUR

Urbanisme

Proposition d'acquisition de terrain par la commune

Monsieur le Maire présente le dossier. Il donne lecture du courrier de Mme Brossard Rolande, proposant à la commune d'acquérir une parcelle de terrain lui appartenant, cadastrée B 112, lieu dit « Derrière Champ Maillet », d'une superficie de 7420 m², classée en pré. Il précise que les services de l'ONF ont réalisé une estimation des bois qui couvrent la parcelle au prix de 3850 € ttc.

Après discussions, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir cette parcelle cadastrée B112 au prix de 3850 € ttc, frais de notaire à sa charge.

Forêt

ONF du Jura - validation du programme d'actions 2018

A l'unanimité, le Conseil municipal valide le devis de travaux 2018 proposé par M. Buttin, technicien ONF du Jura, détaillé en travaux touristiques sur la parcelle n° 13.ex pour 595 € ht et en travaux de maintenance sur les parcelles n° 18, 10p, 11p, 12p, 13p et 17p pour un coût ht de 1722 €.

SIDEC du Jura

Eclairage public « Lotissement Mont du Cerf 2 » – approbation du programme de travaux et signature de la convention

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal les travaux d'éclairage public programmés sur le lotissement du Mont du cerf.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le programme de travaux défini conformément aux plans joints et le projet de convention, joint à la présente délibération, et notamment les conditions de participation financière précisées dans l'annexe de cette convention et résumées ci-dessous :

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT DE L'OPERATION en €	PARTICIPATION SIDEC en €	PARTICIPATION COLLECTIVITE en €	AVANCE DE LA COLLECTIVITE SUR PARTICIPATION
ECLAIRAGE PUBLIC	26 924,87 Plafonné à 10 000,00	2500,00 (25%)	24 424,87	19 539,90 (80%)

Dossiers en cours

Monsieur le Maire informe sur l'avancement des dossiers

- Salle polyvalente : Monsieur le Maire présente l'Avant-Projet Définitif qui permettra de rédiger le dossier de demande de subventions auprès des partenaires institutionnels.
- Projet de Commune nouvelle : Monsieur le Maire présente les principes de création d'une commune nouvelle avec les communes voisines de Charchilla et Crenans. Le conseil municipal émet un avis favorable pour continuer à travailler sur le dossier, notamment la mise en œuvre des principes de la charte.

Fin de la séance : 22h30

Michel BLASER, Maire

